

CONSEIL DE LA VIE SOCIALE

RELEVÉ DE CONCLUSION DU 02 DECEMBRE 2021

ETAIENT PRESENTS

<u>Représentants des résidents</u> Madame Jacqueline GUISTI	<u>Représentants des personnels</u> Madame Nathalie BROSSARD Madame Céline CARPENTIER Madame Florence CHOUART
<u>Représentants des familles des résidents</u> Madame Jocelyne FOUCART Monsieur Didier STEFANINI	<u>Représentant de l'organisme gestionnaire</u> Madame Christelle GUTHBROD Madame Nathalie FIQUET
<u>ASSISTAIENT A LA SEANCE</u> Monsieur Serge MORARD Madame Corinne VANEME	<u>ABSENTS EXCUSES</u> Madame Marie-Cécile DARMOIS Madame Coralie BRIATTE

Hôpital
de
Crépy-en-Valois

Tél. 03 44 59 11 19
Fax 03 44 59 45 07

www.ch-crepyenvalois.fr

Hôpital Saint-Lazare
16, rue Saint-Lazare
60800 Crépy-en-Valois

Maison de Retraite
Etienne-Marie de La Hante
3, mail Philippe d'Alsace
60800 Crépy-en-Valois

Maison de Retraite
Les Primevères
1, rue des Primevères
60800 Crépy-en-Valois

VALIDATION DU RELEVÉ DE CONCLUSIONS DU 04 JUIN 2021

Le relevé de conclusions du 04 juin 2021 est adopté à l'unanimité des membres présents.

INVESTISSEMENTS DU QUOTIDIEN

Monsieur MORARD indique que ce point devait être présenté lors de la séance du 28 septembre dernier qui a dû être annulée faute de participants.

Il précise que des moyens financiers ont été octroyés pour les personnes âgées dans le cadre du Plan d'Aide à l'Investissement (PAI) et que l'Etablissement a déposé plusieurs dossiers pour un montant total de 653.000 €. Malheureusement, il précise que seule une subvention de 57.000 € serait allouée à l'Etablissement.

Monsieur MORARD présente les axes de ces appels à projets :

- Des améliorations continues de confort
 - ✚ Remplacement des fauteuils des résidents à St Lazare
 - ✚ Acquisition d'un four à St Lazare
 - ✚ Sonorisation des salles à manger aux Primevères et à de La Hante
 - ✚ Acquisition de chariots bain marie pour les Primevères et de La Hante
 - ✚ Matériels Snoezelen
- Accroître la part du numérique au quotidien
 - ✚ La réalité virtuelle
 - ✚ La tablette numérique
- Sécuriser la distribution des médicaments
 - ✚ Acquisition de chariots piluliers
 - ✚ Acquisition d'une conditionneuse à médicament
 - ✚ Acquisition d'un nouveau logiciel pour la pharmacie
- Sécuriser les soins des résidents
 - ✚ Remplacement des dispositifs d'appel des soignants et installation d'un dispositif de sécurisation des personnes désorientées
 - ✚ Remplacement de lèves-personnes avec pesons
 - ✚ Chariots de nursing et chariots d'urgence
- Travailler sur l'hygiène bucco-dentaire
 - ✚ Acquisition de matériels pour des soins de dentisterie
- Prévention des chutes

- ✦ Acquisition de lits spécifiques pour l'unité Coquelicot
- Réaliser des travaux de réduction de consommation d'énergie, sources de performance
 - ✦ Remplacement de têtes thermostatiques
 - ✦ Remplacement d'éléments de chauffage
 - ✦ Chaudière à de La Hante
- Réaliser des travaux de sécurisation et esthétiques
 - ✦ Sécuriser les 3 sites
 - ✦ Remplacement du sol de la salle du rez-de-jardin à de La Hante
- Mettre à jour les infrastructures numériques
 - ✦ Acquisition de matériels réseaux, informatique et logiciels (type serveur)
- Réaliser des travaux pour la Qualité de Vie au Travail des personnels
 - ✦ Aménager les locaux de la pharmacie
 - ✦ Réaliser les salles de pause pour tous les sites

A la suite de cette présentation, Monsieur MORARD indique que la priorité pour l'Etablissement, est la sécurité et l'accompagnement des personnes âgées, aussi la subvention allouée de 57.000 € sera utilisée pour le système malades dont le coût total est estimé à 97.000 € (le reste sera pris sur les fonds propres de l'Etablissement).

En effet, le système actuellement déployé est obsolète, les appels-malades ne font plus l'objet de maintenance de la part du fournisseur.

Monsieur STEFANINI demande de faire un point sur le budget investissement de l'Etablissement. Monsieur MORARD lui précise le montant de 150.000 € mais que l'Etablissement répond à de nombreux appels à projets. Pour l'exemple, une demande de financement complémentaire relative aux appels-malades a été adressée au Conseil Départemental, mais celui-ci a répondu par la négative. L'établissement demeure en attente de la réponse du département au sujet de la subvention pour l'extension et la réhabilitation du site Etienne-Marie de la Hante.

Néanmoins, Monsieur MORARD tient à remercier Madame le Docteur DURU et les équipes pour le travail réalisé afin que le GIR et le Pathos soient correctement validés par les autorités de tutelles. Il précise que ceci doit amener des financements supplémentaires.

De même, lors de l'élaboration du Contrat Pluriannuel d'Objectifs et des Moyens (CPOM), et du Projet d'Etablissement, des moyens supplémentaires seront négociés.

Pour conclure, Monsieur MORARD demande aux membres leur avis sur le Plan d'aide à l'Investissement ainsi présenté. Les membres à l'unanimité émettent un avis favorable.

INFORMATION GENERALE SUR LA SITUATION DE L'ETABLISSEMENT

Demandes des membres du CVS	Avis de la Direction
- Plus de représentants des familles et des résidents sur la maison de retraite St Lazare. Une nouvelle désignation pourrait-elle être réalisées conformément à l'article 4 du règlement intérieur ?	Les élections devaient avoir lieu en 2022, le mandat étant de 3 ans. Une note d'information pour appel à candidatures sera affichée sur les différents sites. De plus, celle-ci sera adressée par mailing aux familles. Les familles et les résidents pourront faire acte de candidature jusqu'à fin janvier 2022 afin que le CVS renouvelé puisse avoir lieu en mars 2022.

ACCOMPAGNEMENT, VIE SOCIALE ET BIEN-ÊTRE

Demandes des membres du CVS	Avis de la Direction
<p>- Le nettoyage des chambres laisse à désirer en fin de semaine (Hante)</p>	<p>Un audit organisationnel a été réalisé au sein de l'Établissement. Au vu des résultats, il s'avère que l'équipe de bio-nettoyage est sous-dotée. Il faudrait 5 agents afin que le nettoyage des chambres puisse être réalisé également le week-end. Cette demande sera faite lors de la négociation du CPOM, afin que l'agent travaillant le week-end puisse vider les poubelles et réaliser un nettoyage sommaire des chambres.</p> <p>Cependant, il faut savoir que l'équipe de bio-nettoyage émerge à la section « Hébergement » ce qui aura un impact sur le prix de journée supporté par le résident et/ou la famille.</p>
<p>De nombreuses remontées concernant l'entretien du linge</p>	<p><u>Perte de vêtements</u> Les vêtements doivent être étiquetés. Une braderie est organisée 2 fois par an afin que les familles puissent récupérer les vêtements de leurs proches.</p> <p>Un contact sera pris avec l'ESAT pour le linge qui a été envoyé au nettoyage mais n'est pas revenu.</p> <p><u>Repassage perfectible</u> Ce point sera vu avec l'ESAT</p> <p><u>Résident qui porte les vêtements d'un autre résident malgré étiquetage (Coquelicot)</u> Le linge est mis dans les armoires par les agents du service Lingerie et les soignants ne regardent pas le nom noté sur les étiquettes. De plus, les résidents de cette unité échangent quelque fois leur linge.</p> <p><u>Linge décousu, craqué, sans boutons</u> Demander à l'ESAT de mettre de côté le linge décousu, sans boutons ou déchiré afin que celui-ci ne se retrouve pas dans les armoires, mais pris en charge par le service Lingerie de l'Établissement.</p> <p><u>Rappel sur ce qu'il est possible de faire par rapport à l'entretien du linge par les familles</u> La famille récupère le linge depuis juin 2021 (voir point d'information réalisé durant épidémie Covid)</p> <p><u>Lits mal faits et draps parfois déchirés (Primevères)</u> Il arrive que lors de la réfection du lit, le drap se coince dans la tête de lit, ce qui peut occasionner une déchirure. Pour les draps déchirés sur toute la longueur, celui-ci n'aurait pas dû revenir de l'ESAT et surtout n'aurait pas dû être mis par le soignant</p>
<p>Améliorer les repas</p>	<p><u>Savoir être de certain personnel de restauration à revoir</u> Une formation a été dispensée à certains personnels de ce service pour le service à table.</p>

En attente de validation

En attente de validation

Il est demandé de faire remonter le plus vite possible tout dysfonctionnement afin que la Direction puisse agir au plus vite. Néanmoins, les référents font des cadrages sur les sites dès que nécessaire.

Prestation repas en net recul
Petit-déjeuner servi trop tard (9h) au 1^{er} étage Hante
M. MORARD est surpris de la question, car il constate qu'à sa prise de fonctions, le chariot du petit déjeuner part dans les étages (8h05-8h10)
Il est mentionné également que l'agent de restauration distribue le petit-déjeuner mais que le résident n'est pas toujours prêt pour celui-ci (toilette ou soins en cours).
Pour la MR Primevères, les agents servent en premier lieu le secteur Azalée et ensuite Coquelicot donc le petit-déjeuner peut être servi tardivement.

Repas non appétissants
Menus répétitifs
Mauvaise qualité de la viande (assez dure)
Portions assez petites
Les barquettes sont livrées au poids. Il sera demandé une étude du poids des denrées jetées pour chaque repas et pour chaque service.

Proposer davantage de plats régionaux
Tous ces problèmes sont récurrents malgré la venue du responsable du CHI C/N sur site accompagné de la diététicienne. Visiblement, notre établissement n'est pas entendu dans ces différentes demandes et remarques. M. MORARD va se rapprocher de la MR Fournier Sarloève de Compiègne (établissement qui a également les repas fournis par le CHI C/N) afin de savoir si les mêmes problèmes sont constatés.
Mme GUTHBROD demande que la commission des menus soit à nouveau réunie afin de revoir les différents repas inscrits aux menus.

PARCOURS DE SOINS

Demandes des membres du CVS	Avis de la Direction
- Malgré que ce point ait été abordé lors de précédents CVS, il est toujours remonté que l'entretien des appareils dentaires pourrait être amélioré (Hante)	Mme le Dr DURU a pris l'attache auprès d'un dentiste afin de réaliser une sensibilisation pour l'entretien et l'hygiène bucco-dentaire, à raison 1 après-midi / mois. Pour les résidents dépendants (de plus en plus nombreux), des lacunes sont observées sur l'hygiène bucco-dentaire, et ceci en raison notamment du manque de personnel (2 AS pour le coucher des résidents). Mme BROSSARD indique que les familles demandent le nettoyage des prothèses dentaires avec une solution de type « Stéradent ». Or à la suite d'une formation, il a

En attente de validation

	<p>été indiqué au personnel que l'hygiène de ces prothèses devait être réalisée avec du savon de Marseille liquide. D'où incompréhension de certaines familles par rapport à ces pratiques. Mme CARPENTIER précise pour sa part, qu'il est difficile moralement de quitter son poste sans avoir réalisé tout ce qui doit être fait pour le bien-être des résidents.</p>
- Point Covid / épidémie	<p><u>Aération des chambres insuffisante</u> Voir « point-info » de fin août 2021 <u>Pas d'autorisation pour entretenir le linge de son proche</u> La restriction a été levée fin juin 2021. Les familles peuvent à nouveau entretenir le linge de leur proche <u>La quarantaine pour les résidents qui partent dans leur famille est-elle maintenue ?</u> En raison de la reprise de l'épidémie, une cellule de crise va se réunir afin de préparer les fêtes de fin d'année 2021. L'évaluation du risque avec en premier lieu le résident et son bien être est au cœur des préoccupations de tous les professionnels. Il convient de protéger la vie des résidents le mieux possible et de trouver le bon équilibre avec le maintien des liens sociaux et affectifs pour être respectueux de tous. L'établissement prend toutes les mesures possibles pour éviter la formation de clusters. D'ailleurs M. MORARD tient à saluer l'investissement de tous les agents durant la crise sanitaire. Un point « info » qui comprendra les recommandations nationales sera adressé aux familles par mail. <u>Pourquoi y a-t-il eu un isolement en chambre pendant 15 jours (Hante) ?</u> En raison d'une épidémie de gastro-entérite avec propagation aux différents étages nous a conduit à un isolement en chambre. <u>Agent de sécurité vu à plusieurs reprises sans son masque (Primevères)</u> Cet agent de sécurité a été remercié.</p>

INSTALLATION, LOCAUX ET MATERIEL

Demandes des membres du CVS	Avis de la Direction
<p>- Plusieurs demandes de rafraîchissement des chambres Hante (peinture, éclairage, portes de placard) : quand est-ce que les travaux de la maison de retraite vont-ils commencer ? Qu'incluent-ils ?</p>	<p>Le permis de construire devait nous être délivré sous peu. Le Dossier de Consultation des Entreprises (DCE) est en cours. L'agenda est le suivant : - publication du DCE : 1^{ère} quinzaine de janvier 2022. - ouverture des plis : début mars 2022 - publication des marchés : début avril 2022 - Pose de la première pierre : 1^{er} semestre 2022 Le phasage des travaux est le suivant : construction de l'extension puis déménagement des résidents dans les</p>

<p>Est-ce que le résident va occuper la chambre qu'il occupait avant les travaux ?</p>	<p>nouvelles chambres et ensuite travaux aile par aile. M. MORARD ne sait pas s'il est souhaitable pour le résident de retourner dans la chambre qu'il occupait avant les travaux. En effet, les déménagements constituent des changements importants et une fatigue pour les usagers.</p>
--	--

INFORMATIONS ET QUESTIONS COMPLEMENTAIRES

Monsieur STEFANINI demande si le passe sanitaire fonctionne. M. MORARD lui mentionne que ce dispositif est bien accepté de tous. Il précise également que le passe sanitaire fortement recommandé a été déployé dans l'Etablissement à raison de 12.000 € par mois mais qu'aucune compensation financière n'est octroyée par les autorités compétentes.

Madame BROSSARD indique que certaines familles viennent le matin surtout durant le week-end, donc les agents ferment les portes d'entrée. Monsieur MORARD indique ne pas être informé de ce fait. Un point sera fait en réunion de direction.

POINT SUR L'ENCADREMENT SOIGNANT (PAR CADRE PRESENT AU CVS)

Madame FIQUET précise qu'au début de l'année 2022, il y aura 3 cadres de santé et 1 cadre de santé supérieur.

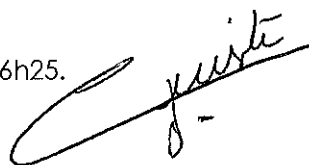
Elle indique les faits suivants :

- départ d'un cadre de santé en août 2021,
- école des cadres pour 1 agent en septembre 2021,
- le cadre actuellement sur les Primevères sera affecté à de La Hante
- retour à compter du 09 décembre d'un agent ayant été reçu au concours

L'équipe sera donc composée d'1 cadre de santé supérieur et de 3 cadres de santé qui seront déployés sur les différents sites de l'Etablissement, afin d'être au plus près des familles, résidents et des équipes et ainsi améliorer la qualité des soins.

Madame FIQUET indique que la Direction de l'Hôpital a validé le principe d'un cadre sur chaque site.

La séance est close à 16h25.



P/Le président du CVS
La Vice-Présidente,
Mme J. GUISTI

En attente de validation